

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Raphaëlle Julien Caron (répondante au dossier)

Adresse : 420 route Marie-Victorin Baie-du-Febvre (Québec) J0G-1A0

Courriel : raphaelle@biospherelac-st-pierre.qc.ca

Nom de l'organisation : Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Oui

Le défi qui interpelle le plus la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (ci nommée la Réserve mondiale) est celui sur la vitalité sociale. Les défis doivent être pris par la base, soit à partir des initiatives locales. Il faut miser sur la décentralisation des services et l'importance des services de proximité afin de limiter l'exode rural, la dévitalisation des régions du Québec. C'est aussi dans cette optique que les régions doivent miser sur la dynamisation de leurs milieux de vie.

C'est aussi vrai en ce qui concerne la transition énergétique, en plus de miser sur la réduction de la consommation d'énergie des québécois, il serait intéressant de favoriser la production d'énergie à l'échelle locale et de favoriser la diversification des sources d'énergie.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 2a :

La réserve mondiale retient quatre acquis qui à notre avis sont à la base du développement territorial durable et même à la base des autres acquis cités dans le document de consultation, soit les suivants :

- Un **système social** développé et plus égalitaire
- Un **réseau d'éducation et d'universités** bien réparti sur le territoire malgré le fait qu'en plus d'avoir un réseau d'universités bien réparti, il serait aussi important que les programmes offerts dans les universités soient mieux répartis.
- Un rayonnement **culturel** exceptionnel
- Un immense **potentiel en ressources naturelles** diverses (vent, soleil, eaux douces, potentiel agricole et ressources forestières)

Question 2b :

Les deux acquis suivants devraient être ajoutés à la liste :

1. La présence de territoires protégés ou à statut particulier. Le Québec s'est doté d'un réseau de parcs provinciaux et régionaux important et il compte aussi quatre territoires qui ont été nommés Réserves mondiales de la biosphère par l'UNESCO.

2. Au niveau culturel, tout ce qui rejoint le patrimoine matériel et immatériel (UNESCO), autant au niveau du bâti que de l'aménagement spécifique du territoire en lien avec l'histoire de la colonisation à aujourd'hui qui sont directement liés à l'identité des québécois (seigneuries et cantons, la particularité de la ville de Québec nommée patrimoine mondial par l'UNESCO).

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 3a :

Plusieurs points peuvent être amenés à ce sujet :

- Moins de compétition entre les villes et plus d'équité
- Meilleure connaissance du territoire par ses habitants
- Favoriser le tourisme rural pour tisser le lien avec le terroir. Dans le même sens, il faut favoriser l'achat local et la mise en marché en circuits courts pour conserver le lien direct entre le producteur et le consommateur.
- Favoriser le tourisme inter régional : les villages du Québec doivent devenir un attrait touristique pour les habitants de la métropole et des grandes villes.

Question 3b :

Après avoir reconnu que les communautés autochtones du Québec ont un statut particulier qui diffère avec le système québécois des municipalités, nous devons aussi prendre en considération que le gouvernement du Québec reconnaît 11 nations autochtones sur le territoire. Il a conclu des ententes territoriales avec quelques Nations. Ce qui s'est avéré gagnant pour le Québec et pour les Nations. Nous croyons que le Québec a tout à gagner en travaillant avec l'APNQL pour élaborer un plan d'action visant à régler la question des titres fonciers en dehors des conflits et de la confrontation. Ceci est tout à fait en accord avec la convention de l'ONU et serait un moyen d'inclure les communautés comme des membres à part entière dans le développement durable du territoire.

Certaines mesures peuvent aussi être mises en œuvre pour favoriser les partages culturels :

- Favoriser l'immigration vers les régions.
- Meilleure intégration des immigrants dans la communauté, mais aussi des étudiants étrangers afin qu'ils ne restent pas uniquement entre eux.
- Plus d'information auprès des nouveaux arrivants sur le Québec et ses spécificités et ce, même avant leur arrivée.
- L'importance des lieux d'échanges pour favoriser le partage des cultures, présence d'activités interculturelles en régions et pas seulement à Montréal.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 4a :

Oui

Par contre, il serait intéressant lorsqu'on parle de « s'approprier le territoire » d'insister dans la définition sur le développement d'un sentiment d'appartenance plus fort envers notre territoire. L'expression en soi peut se rapporter à l'action de s'accaparer le territoire, ce qui ne cadre pas dans la vision d'harmonie entre l'homme et son territoire. Le terme « s'approprier » pourrait aussi être changé pour « valoriser le territoire », en stimulant par le fait même le sentiment d'appartenance au territoire.

Question 4b :

Il faut miser sur la gestion intégrée du territoire et sur la concertation entre les différents acteurs et intervenants.

Question 4c :

La dénomination « occupation des territoires » devrait être changée par le terme « développement territorial » qui intègre autant le développement économique que le développement durable et qui est plus d'actualité.

Il pourrait aussi être intéressant de parler « d'harmonisation des territoires », ce qui inclut l'atténuation de la disparité entre les différents territoires et la relation que ces derniers sont appelés à développer entre eux pour assurer un équilibre, ainsi que l'équité pour leurs populations.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 5a :

Dans l'orientation 2 on parle de retour en emploi des personnes de 65 ans et plus. Avant de pousser en ce sens, il faudrait penser à réintégrer les personnes de 40-50 ans et plus qui sont sans emploi qui seraient prêts à s'investir dans leur milieu .

Question 5b :

La proposition qui nous semble être la plus importante est celle de l'orientation 4. Le développement du territoire durable doit partir de sa base, soit des citoyens, afin de renforcer le sentiment d'appartenance des populations à leur communauté. C'est pourquoi on doit miser sur le développement territorial à l'échelle locale et régionale. C'est aussi ce que préconise l'UNESCO.

Question 5c :

Les réserves de la biosphère sont des territoires ayant reçu la reconnaissance de l'UNESCO. Elles doivent appliquer les principes de développement durable partout sur leur territoire en collaborant avec les citoyens, les entreprises, les industries, les élus et les organismes du milieu.

Elles doivent aussi tout mettre en œuvre pour conserver la biodiversité et les paysages naturels régionaux.

Elles misent également sur le développement des capacités locales dans la recherche de solutions viables par la recherche, l'éducation, la formation et les connaissances historiques. Donc selon sa mission même la réserve de la biosphère s'avère un partenaire de premier ordre dans le développement territorial.

Notre façon de faire en travaillant de la base vers le haut est reconnue non seulement à l'échelle provinciale, mais aussi internationale.

La Réserve mondiale favorise la concertation entre les différents acteurs, et ce, à la grandeur du territoire (5 MRC, 3 au Sud : Pierre de Saurel, Nicolet-Yamaska, Bécancour et 2 au Nord : D'Autray et Maskinongé et le territoire comprend aussi la ville de Trois-Rivières.)

Nous travaillons à travers différents projets, afin de développer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur région et principalement au patrimoine naturel qu'est le lac St-Pierre pour en assurer la pérennité.

L'avantage de la Réserve mondiale est son côté rassembleur et sa mission de développer une vision commune des différents intervenants sur le territoire couvert par la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre afin de favoriser la concertation et la collaboration.

Ces différentes particularités de la Réserve mondiale font en sorte que nous contribuons au développement du territoire sur plusieurs niveaux :

- En visant la gestion intégrée du territoire, de ses ressources et usages.
- En se basant sur un modèle de développement des communautés dans une vision de développement durable. À cet effet, notre organisation s'est dotée d'une charte de développement durable.
- En visant un développement du territoire à l'échelle local

La réserve mondiale travaille aussi à développer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur région et principale au patrimoine naturel qu'est le lac Saint-Pierre.

Elle développe l'ensemble de ses projets à partir de la volonté des citoyens (Forum de la Réserve mondiale tous les 2 ans).

Elle vise un développement durable du territoire dont la base est l'harmonie et l'interaction entre l'homme et son environnement, ceci est d'ailleurs l'une de nos principales missions.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).